



Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Conseil syndical

*Lundi 31 janvier 2022
- Valence d'Albigeois -*



Ordre du jour

- Etat de réalisation des Actions 2021
 - Projet culturel / alimentation locale (phase 2 langues de goulus)
 - Fonds d'Initiatives Citoyennes pour la Transition
 - Actions et animations territoriales GUR 81
 - Appui à la définition du projet de territoire
 - Promotion des territoires pilotes de la TEE (accompagnement Fab. des Transit°)
 - AAP MOBELUSACTEURS 2020
 - Actions de promotion touristique
 - Actions PAT 2021
- Débat d'orientations budgétaires 2022 ;
 - Compte administratif provisoire
 - Etat du personnel en 2022
 - Propositions des recettes de fonctionnement 2022
 - Proposition des actions 2022
- Point divers
 - Accueil d'Antoine BOUTONNE
 - Débat protection sociale complémentaire





Etat de réalisation des actions 2021

Point financier Actions 2020

Détails Opérations spécifiques	DEPENSES	
	Dépenses budgétées 2021	dépenses réalisées 2021
Projet culturel / alimentation locale (phase 2 langues de goulus)	3 100 €	2 990 €
Fonds d'Initiatives Citoyennes pour la Transition	10 000 €	- €
Actions et animations territoriales GUR 81	10 300 €	- €
Appui à la définition du projet de territoire	13 000 €	13 660 €
Promotion des territoires pilotes de la TEE (accompagnement Fab. des Transit°)	- €	1 781 €
AAP MOBELUSACTEURS 2020	15 600 €	10 662 €
Actions de promotion touristique en appui au réseau des OTSI + maintenance appli jeu famille (2280€)	3 500 €	4 822 €
Actions PAT 2021	3 000 €	- €
SOUS- TOTAUX OPERATIONS SPECIFIQUES 2020	58 500 €	33 915 €

RECETTES				
Reçus ou restes à percevoir				Recettes budgétées en 2021
Europe	Etat	Région	81	
			2 000 €	2 000 €
				10 300 €
6 557 €				10 400 €
855 €				
	8 530 €			14 980 €
17 942 €				37 680 €



Débat d'orientations budgétaires 2021

Le compte administratif provisoire 2021



Dépenses de fonctionnement

Libellé	CA 2021
Charges à caractère général	85 126,77
Charges de personnel	250 351,18
Autres charges de gestion courante	24 504,44
Dotations aux amortissements	775,26
Charges financières et exceptionnelles	0,00
Charges rattachées	0,00
Total Dépenses de Fonctionnement	360 757,65

Recettes de fonctionnement

Libellé	CA 2021
Produits des services	0
Dotations et participations	229 257,49
Autres produits	3,01
Atténuation de charges	0,00
Produits rattachés	169 178,03
Total Recettes de Fonctionnement	398 438,53

Excédent provisoire de fonctionnement 2021 : 37 680,88 €

Le compte administratif provisoire 2021



Dépenses d'investissement

Libellé	CA 2021
Opérations d'équipement	3 104,88
Total dépenses d'investissement	3 104,88

Recettes d'investissement

Libellé	CA 2021
Amortissements et provisions	775,26
Total recettes d'investissement	775,26

Déficit provisoire d'investissement 2021 : - 2 329,62 €

Excédent provisoire de fonctionnement 2021 : 37 680,88 €

Résultat net provisoire 2021 : 35 351,26 €

Reports exercice 2020

Fonctionnement	280 172,02	Investissement	27 337,52
----------------	------------	----------------	-----------

Résultat total cumulé au 31/12/2021 : 342 860,8 €

Etat du personnel

Tableau des effectifs et éléments de rémunération 2022

	Indice Majoré			
	2019	2020	2021	2022
<u>Stéphanie CANTALOUBE</u> Secrétariat administratif et financier (CDI de droit public)	361	369	369	381
<u>Loris CARIOU</u> Chargé de Mission LEADER (CDD 3 ans 05/10/2020 au 04/10/2023)	-	390	390	390
<u>Anaïs HUOT</u> Chargée de Mission Transition Agricole et Alimentaire (Titularisée Attaché au 31/10/19)	440	388	440	440
<u>Emmanuelle SUBSOL</u> Chef de Projet des Contrats Territoriaux et Habitat-Urbanisme (CDI de droit public à 80% jusqu'au 30/09/21)	473	512	512	555
<u>Julien FRAT</u> Co-directeur - Chef de Projet Energie-Climat (CDI de droit public à temps complet)	596	645	645	645
<u>Antoine BOUTONNE</u> Chargé de mission Transition écologique et énergétique (CDD 3 ans 17/01/2022 au 16/01/2025)	-	-	-	513

Recettes de fonctionnement prises en compte

- Maintien de la cotisation à hauteur de **3,80 €** par habitant (sur la base de la population totale de chaque communauté de communes, données INSEE 2019)

	Population totale INSEE 2019	Participation 3.80 €
CC Monts d'Alban et du Villefranchois	6 557	24 916,6
CC Centre Tarn	11 309	42 974,2
CC Cordais et Causse	5 157	19 596,6
CC Carmausin - Ségala	30 396	115 504,8
CC Val 81	5 652	21 477,6
TOTAL :	59 071	224 469,8

Recettes de fonctionnement prises en compte

- Maintien de la cotisation à hauteur de **3,80 €** par habitant (sur la base de la population totale de chaque communauté de communes, données INSEE 2019) ;
- Les cofinancements du programme **Leader** pour l'animation et la gestion du programme, qui sont versées avec plus d'un an de retard par rapport aux dépenses engagées soit **32 999 €** ;
- Les cofinancements du programme **Leader pour le poste de chargé de mission transition écologique et énergétique**, qui sont versées avec plus d'un an de retard par rapport aux dépenses engagées soit **26 772 €** ;
- La contribution de la **Région** pour l'assistance technique, de l'ordre de celle prévue en 2021 soit **80 000 €** ;
- La contribution du **Département** pour l'animation territoriale, de l'ordre de celle obtenue en 2021 soit **33 297 €** ;
- La prorogation de la convention d'assistance technique auprès du **SMIX du SCoT** du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais, soit **10 000 €** au vu du temps mis à disposition pour 2022 – évalué à une quarantaine de jours



Actions spécifiques

« Coups de pouce »
*Soutien aux initiatives
citoyennes pour la transition
écologique*

10 000 €

**Mobilisation des élus et
acteurs sur la transitions
écologique**
AAP MOBELUSACTEURS
ADEME

9 338 €
(ADEME : 80%)

**Accompagnement de la
Fabrique des Transitions
Promotion des territoires
pilotes**

7 650 €
(LEADER : 48%)

**Action de promotion
touristique**

Réseau des OT

3 700 €

Actions/animations
**Programme Alimentaire
territorial**

19 760 €
(DRAAF : 58,3%)

TOTAL
Actions spécifiques
50 447 €
(Subventions : 22 760 €)



Points divers

Accueil d'Antoine BOUTONNE

Chargé de mission Transition écologique et énergétique



Expériences professionnelles :

2021 : Chargé de mission « Animation du Contrat de Transition Ecologique » au PETR du Pays du Gévaudan-Lozère

2008-2021 : Chargé de mission « Transitions écologiques, sociales et économiques » au Centre Ressource du Développement Durable (62)

Formations :

2008 / Master 2 : Aménagement, Urbanisme, Développement des Territoire – spécialité ECODEV (écodéveloppement – développement durable)

2004 / DUT : Génie Biologique



Débat

Protection sociale complémentaire

Ordonnance n° 2021-175 du 17/02/2021

→ Participation employeur obligatoire

- 20% en prévoyance au 1er janvier 2025
- 50% en santé au 1er janvier 2026

→ Maintien des dispositifs contractuels existants

- conventions de participation
- contrats labellisés

→ Renforcement du rôle des centres de gestion

→ Débat obligatoire avant le 18/02/2022



Débat

Protection sociale complémentaire

Les enjeux de la protection sociale complémentaire

Au-delà des obligations juridiques des employeurs, les mesures nécessaires pour **préserver la santé des agents** et l'attention portée par les élus à une incitation auprès des agents pour adhérer à des contrats d'assurance complémentaire est **un levier en termes de motivation, d'attractivité, donc d'efficacité au travail** :

- Retenir les talents territoriaux
- Lutte contre l'absentéisme



Compréhension des risques

situations de perte de salaire en cas de congés pour raison de santé

Pour un agent affilié à la CNRACL

Congé de maladie ordinaire

- 12 mois consécutifs maximum
- 3 mois à plein traitement + 9 mois à demi-traitement

Congé de longue maladie

- 3 ans maximum
- 1 an à plein traitement + 2 ans à demi-traitement

Congé de longue durée

- 5 ans maximum
- 3 ans à plein traitement + 2 ans à demi-traitement

Congé pour IT imputable au service

- Jusqu'à la reprise de fonctions ou la mise en retraite
- Plein traitement tout le congé + frais médicaux

Pour un agent titulaire IRCANTEC

- 12 mois consécutifs maximum
- 3 mois à plein traitement + 9 mois à demi-traitement*

Congé de grave maladie

- 3 ans maximum
- 1 an à plein traitement + 2 ans à demi-traitement*

- Jusqu'à la guérison, la consolidation ou le décès
- Plein traitement durant tout le congé*

Compréhension des risques

situations de perte de salaire en cas de congés pour raison de santé

L'intervention de la prévoyance

- Compenser le passage au demi-traitement
- Compenser la perte de régime indemnitaire
- Compenser la perte de retraite due aux arrêts
- Garantie invalidité
- Garantie Décès



Compréhension des risques

En matière de santé, pour compléter les remboursements de la sécurité sociale

La mutuelle santé intervient en complément ou supplément de l'Assurance maladie afin de diminuer le reste à charge de l'assuré

- Sur les frais médicaux courants : médecin, pharmacie, laboratoire...
- Sur les frais d'hospitalisation
- Sur les frais d'appareillage et de prothèses : optiques, dentaires, auditifs...
- Eventuellement sur d'autres frais médicaux ou paramédicaux : médecines douces, traitements ou prothèses non reconnues par la sécurité sociale...

Types d'actes	Taux de remboursement moyen
Honoraires des médecins et spécialistes	70%
Honoraires des auxiliaires médicaux (infirmière, kiné, orthophoniste...)	60%
Médicaments	30% à 100%
Optique, appareillage	60%
Hospitalisation	80%

Point sur la situation actuelle

PROVOYANCE	COMPLEMENTAIRE SANTE
Participation : oui	Participation : non
Type de contrat : individuel labellisé	
Montant mensuel maximum par agent : 80 €	
Budget 2022 : 4 904 €	

La collectivité a 4 ans pour se préparer à financer la participation obligatoire en matière de complémentaire santé